



LE P'TIT PIRIN

De Vouillé-Les-Marais

AVRIL 2011 N° 95

Le Mot du Maire

Nous venons de passer le 1er Avril ! Il ne fait aucun doute que certains ont été piégés !

Mais d'où vient cette tradition ?

Tout a commencé, paraît-il, en 1564, lorsque le Roi Charles IX décida de changer la date de commencement de l'année.

En effet, dans la nuit du 31 mars au 1er avril, la reine, sa femme lui fit une blague que je ne peux décrire ici. Il passa pour une nouille et n'apprécia pas la farce.

Dorénavant, l'année ne commencerait plus le 1er avril comme c'était le cas mais le 1er Janvier.

Ce changement a également modifié la date d'échange des cadeaux. Mais, malgré tout pour rappeler le 1er avril, on continua à s'offrir des présents à cette date.

Evidemment, à l'époque, il n'y avait pas de 'Nintendo', ou d'appareils de ce genre, on s'offrait du poisson frais, un cadeau fort sympathique !!

Et au fils du temps, le poisson se faisant rare, ils se sont transformés en papier !

Alors, vérité ou canular ??

INFOS UTILES

Mairie

Tous les matins

9 h - 12 h 30

Fermé le mercredi

Samedi matin 9 h - 12 h

Fermé le 1er samedi du mois

Tél. 02 51 52 55 04

Fax 02 51 52 51 27

Adresse mail :

Mairie.vouille-les-marais@wanadoo.fr

Site internet :

www.vouille-les-marais.com

Bibliothèque :

Lundi : 17 h 30 à 19 h

Mercredi : 11 h à 12 h

14 h 30 à 17 h

30

Vendredi : 16 h 30 à 18 h

Adresse mail :

paradisdeslivres@orange.fr

Tél. 02 51 51 53 78

A.D.M.R.

Centre de Soins

Tél. 02 51 56 71 38

Aides ménagères et travailleuses familiales

Tél. 02 51 56 79 77

ASSISTANTE SOCIALE

Mme BOULEAU

Permanence Mairie

de Chaillé les Marais

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2011

Étaient présents : MOTHAI Jacky, PHELIPEAU Yveline, MARTINEAU Joseph, CHEVREAU Rachel, BOUR Frédéric, LABOUREUX Mireille, MOUHE Jacky, VACHE Nicole, ANGIBAUD Daniel et PATARIN Nelly.

Étaient absents : GOURSAUD Cécile, ANDRE Sandrine, GARREAU Dominique et THITECA Laurent

POSTE CANTINIÈRE : La cantinière a été engagée le 7 février 2011 en Contrat à Durée Déterminée jusqu'au 18 mars 2011, puis le contrat a été renouvelé jusqu'au 31 mars et elle passera stagiaire durant 1 an à partir du 1er avril.

FRANCE TELECOM : Le SyDEV assure la maîtrise d'ouvrage des travaux relatifs à l'enfouissement des équipements de communications électroniques (Rue du Vivier).

TRAVAUX VOIRIES : La Communauté de Communes va engager le programme de travaux de réfection de voirie 2010 (Rue des Alouettes et Rue des Pluviers) en avril. Pour le programme 2011, le Conseil Municipal demande la réfection de la Route des Vignes.

PARAPETS ROUTE DU SABLEAU RD 25 : Compte-tenu du mauvais état apparent des 2 ouvrages, le Conseil Général a décidé de démolir les parapets et de réaliser de nouveaux accotements. Seul l'ouvrage au droit de la porte fera l'objet d'une réfection.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2011

Étaient présents : MOTHAI Jacky, PHELIPEAU Yveline, MARTINEAU Joseph, ANDRE Sandrine, BOUR Frédéric, LABOUREUX Mireille, GARREAU Dominique, VACHE Nicole et ANGIBAUD Daniel.

Étaient absents : GOURSAUD Cécile, CHEVREAU Rachel, MOUHE Jacky, PATARIN Nelly et THITECA Laurent

VENDEE HABITAT : Vendée Habitat a l'intention de construire quatre maisons adaptées aux personnes âgées sur la commune. Ces constructions se feront Rue Jean Guilbaud au niveau du carrefour avec la Rue Maixent Angibaud. Deux parcelles de 24 m de long sur 12 de large ont été réservées à cet effet ; des sorties pour les parcelles arrières ont été réservées.

PROJET DE REUNION DE PARCELLES ZONE « LES GROSSES TERRES SUD » : Les parcelles ZC-192 à ZC-95, ZC-200, ZC-201 et ZC-260 correspondant à la route, les parcelles vont être réunies en un seul numéro.

DOCUMENT D'ARPENTAGE ET BORNAGE ZONE ARTISANALE : Note d'honoraire de 605,18 € TTC, concernant la rédaction d'un document d'arpentage numérique, implantation de 5 bornes et les frais de déplacement.

MAISON GRATTON : Le Conseil Municipal autorise Maître GROLLEAU à régulariser la vente, l'acte sera signé fin mars.

DEVIATION VOUILLE : Le Conseil Municipal accepte le reclassement dans le domaine routier de la Commune du tronçon de la RD 25 compris entre la déviation et le carrefour avec la RD 25A. La commune assurera l'entretien ultérieur de l'aménagement paysager central des deux giratoires de la déviation de Vouillé les Marais (RD 25). Cet aménagement sera réalisé par le Conseil Général avec l'avis et les propositions du Conseil Municipal et de la commission ad hoc.

DEFIBRILLATEUR : Un défibrillateur sera installé sur le mur de la Mairie en face de la Salle des Fêtes et une réunion d'information et de formation sera proposée pour les élus et des agents de la commune.

CONTRAT MAINTENANCE SITE INTERNET : L'entreprise 36Online propose de renouveler un crédit de 3 heures de maintenance et la facturation de l'hébergement pour l'année 2011, d'une somme de 193,73 €.

TRAVAUX RESTAURANT « LA BELLE EPOQUE » : Le Conseil Municipal accepte de payer une facture de la poutre porteuse (travaux urgents), accepte de faire des sondages dans le plafond, accepte de faire des devis afin de réaliser les travaux nécessaires, le cas échéant pour réparer les dégâts causés par les termites. Par contre, le contrat de l'entreprise LORILLOU ne sera pas renouvelé pour le traitement et le suivi de la population de termites pour 2011, car celle-ci a été éradiquée.

DOSSIER CATASTROPHE NATURELLE ÉTÉ 2009 : Mr le Préfet n'a pas accepté l'état de catastrophe naturelle de sécheresse 2009, au motif que la sécheresse a sévi sur moins de 10% de la surface de la commune. Considérant qu'il y a eu erreur, Mr le Maire a entamé un recours.

PROCHAINE REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 11 AVRIL

A 20 H 30

L'Amicale laïque organise

le samedi 16 Avril 2011
à partir de 19 heures

salle des fêtes de Vouillé les Marais

Soirée Espagnole

Sangria
Paëlla
Fromage
Dessert
Café



Adulte : 18 Euros
12 ans : 8 Euros
(boissons non comprises)

Réservations : 02 51 52 52 42

Concours de belote du Club l'Espérance



Mercredi 27 Avril
à 13 heures

à la salle des fêtes de Vouillé

1er : 2 jambons arrière
2ème : 2 jambons arrière
3ème : 2 jambons avant
4ème : 2 langues de bœuf
5ème : 2 rôtis

Un lot pour tous

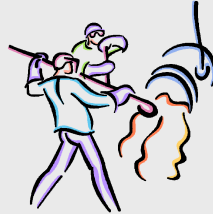
Buvette—gaufres

10ème Printemps des Artistes
à la Salle du Pré Vert
à Chaillé les Marais



COULEE DE FONTE A LA FONDERIE

Dimanche 10 Avril—16 Heures



Fonderie d'Art perpétuant un savoir-faire ancestral ayant 4 cordes à son arc.

Site unique en Europe de par l'utilisation d'un cubilot miniature et les 13 métiers exercés par un seul homme. Artisans reconnu par les Métiers d'Arts.

RDV Fonderie miniature,
Zone artisanale de Vouillé les Marais. Rens.02.51.52.55.74
Tarifs : 4euros/adulte—2euros/-12 ans

Les 9 et 10 avril de 10 h à 19 h

Peintures, sculptures, techniques modernes ou traditionnelles, venez partager la passion pour l'art de nos artistes amateurs et professionnels. De belles nouveautés sont au programme.

Liste des exposants et programme sur le site de l'Office du
Tourisme www.ot-isles-maraispoitevin.com

Renseignements : 02.51.556.77.30

Tarifs : gratuit

Création Intergénérationnelle à Vouillé-les-Marais



A l'occasion de Noël, la directrice de l'école du Marais des Cygnes et une maman d'élève ont eu l'idée d'amener les enfants à travailler avec les résidents de la maison de retraite de la commune. Cette coopération a donné lieu à la création d'objets artistiques à partir de déchets recyclables : un arbre de Noël, deux mannequins, un robot et un arbre à mouches.

La Communauté de Communes des Isles du Marais Poitevin mettra ces objets insolites à l'honneur de la semaine du développement durable et les présentera lors de l'exposition annuelle 'Le Printemps des Artistes' du 8 au 10 Avril à la salle du Pré Vert) Chaillé les Marais.

La Maison du Maître de Dignes

Du 1er au 30 Avril, tous les jours (sauf le samedi)
de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h.

Au cœur du Marais desséché, découverte et rencontre de cet homme indispensable à la gestion hydraulique.

Nouvelle muséographie, film, livret pour enfant.

Exposition 2011

« l'histoire du lait dans le Marais desséché ».

RDV à la Maison du Maître de Dignes—Rens. 02.51.56.77.30

Tarifs : 5E/adulte—réduit 3E—Gratuit -18 ans

Goûter au Musée

les jeudis 21 et 28 Avril—15 H00

Visite guidée du musée avec dégustation
de produits du terroir.



RDV Maison du Maître de Dignes

Inscription OBLIGATOIRE : 02.51.56.77.30.

Tarifs 7euros/adulte—gratuit -18 ans.

LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE

Le Code Général des Collectivités Territoriales, le Code de la Santé Publique, le Code Pénal ainsi que la Loi N° 92-444 du 31/12/92 et le Décret N° 95-408 du 18/04/95 vous rappellent que les travaux de bricolage, jardinage avec des outils ou appareils occasionnent une gêne pour le voisinage.



ILS SONT AUTORISES UNIQUEMENT

LES JOURS OUVRABLES de 8 H 30 à 12 H
et de 14 H 30 à 19 H 30

LES SAMEDIS de 9 H à 12 H
et de 15 à 19 HEURES

LES DIMANCHES et JOURS FERIES
de 10 H à 12 H

